

# **Procès-verbal de l'assemblée générale annuelle des Éleveurs de volailles du Québec 2023**

---

12/04/2023

# PROJET

Procès-verbal de l'assemblée générale annuelle des  
Éleveurs de volailles du Québec, tenue le mercredi 12 avril  
2023 à 9 h 15 au Fairmont Le Château Frontenac, à  
Québec et par visioconférence

## APPEL DES PRÉSENCES

L'accueil et l'inscription des participants se font à compter de 9 h. Participent à l'assemblée les délégués suivants :

### **Syndicat de la Montérégie**

Joël Leblanc	Gaétan Phaneuf
Michaël Boulay	Gérard Keurentjies
Pierre-Alain Provost	Sylvain Gauthier
Antoine Leblanc	

### **Syndicat de la Rive-Nord**

Lise St-Georges	Bruno Loranger
Daniel Husereau	Christian Amireault
Martin Bélanger	Sylvain Lafortune
Louise Tellier	

### **Syndicat de la Mauricie – Centre-du-Québec**

René Gélinas	Hubert Desharnais
Stéphane Parr	Louis-Philippe Rouleau

### **Syndicat de l'Est-du-Québec**

Luce Bélanger	François Mercier
Steve Houley	Steve Plante
Jennifer Paquet	Alain Talbot
Samuel Plante	Stéphane Veilleux

### **Syndicat des Cantons de l'Est**

Mario Bérard	Martin Lemieux
José Keet	François Massé
Karine Bérard	Benoit Fontaine

On compte au total environ 350 participants, en personne ou en virtuel.

M<sup>me</sup> Marie-Ève Tremblay, directrice générale, agit comme secrétaire de la présente réunion et M<sup>me</sup> Aline Savary, responsable des minutes.

## **1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DES ÉLEVEURS DE VOLAILLES DU QUÉBEC**

Le président, M. Pierre-Luc Leblanc, ayant constaté le quorum, il ouvre l'assemblée. Il souhaite la bienvenue aux participants et souligne la présence de nombreux invités, dont le ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, M. André Lamontagne,

# PROJET

des représentants des Producteurs de poulet du Canada et des éleveurs de plusieurs autres provinces canadiennes.

Il présente également l'ordre du jour de la présente assemblée, lequel a été adopté la veille.

1. Ouverture de l'assemblée des Éleveurs de volailles du Québec
2. Allocution de l'Honorable André Lamontagne, ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec et ministre responsable du Centre-du-Québec
3. Mot du président
4. Rapport des activités 2022-2023
  - 4.1 Rétrospective vidéo des activités de communication
  - 4.2 Rétrospective vidéo des activités de marketing pour le provincial et le national
5. Grippe aviaire : Quoi retenir de l'analyse des cas du Québec
6. Biosécurité : vigilant en tout temps
7. Allocution de Martin Caron, président de l'Union des producteurs agricoles
8. Allocution de l'honorable Marie-Claude Bibeau, ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire et députée de Compton—Stanstead
9. Allocution de Brian Douglas, président du Conseil des produits agricoles du Canada
10. Allocution des représentants des Producteurs de poulet du Canada
11. Allocution des représentants des Éleveurs de dindons du Canada
12. Perspectives économiques : la lutte à l'inflation et le risque de récession
13. Sélections des gagnants 2022 du Programme d'aide à la relève des EVQ
14. Remerciements aux administrateurs sortants et aux employées retraitées
15. Mot du président sortant, M. Pierre-Luc Leblanc
16. Divers

## **2. ALLOCUTION DE L'HONORABLE ANDRÉ LAMONTAGNE, MINISTRE DE L'AGRICULTURE, DES PÊCHERIES ET DE L'ALIMENTATION DU QUÉBEC ET MINISTRE RESPONSABLE DU CENTRE-DU-QUÉBEC**

Le président, M. Pierre-Luc Leblanc, accueille le ministre de l'Agriculture André Lamontagne. Ce dernier livre un discours soulignant les nombreux enjeux que doivent affronter les producteurs agricoles du Québec et les mesures prises par le ministère pour favoriser l'autonomie alimentaire du Québec. Il fait ensuite référence à l'octroi, par le gouvernement du Québec d'une somme de 800 000 \$ à l'Équipe québécoise de contrôle des maladies avicoles (EQCMA) afin de renforcer la capacité d'intervention de l'industrie en cas de grippe aviaire. Si l'annonce a été faite à l'AGA des producteurs d'œufs de consommation, les éleveurs de poulets et de dindons bénéficieront de cette aide financière grâce au travail en filière de l'EQCMA. Il termine en saluant le travail du président sortant M. Leblanc avec lequel il a eu l'occasion de travailler à plusieurs reprises depuis son arrivée au gouvernement.

De nombreux délégués ont indiqué au ministre leur mécontentement et leurs craintes concernant la récente décision de la Régie abolissant le plafond de détention de quota. À la question lui demandant s'il allait intervenir, le ministre a souligné l'indépendance de la Régie. D'autres délégués ont demandé au ministre si un programme d'aide spécial

# PROJET

pouvait être mis en place pour compléter l'indemnisation fédérale pour les fermes aux prises avec la grippe aviaire.

## 3. MOT DU PRÉSIDENT, M. PIERRE-LUC LEBLANC

Le président, M. Pierre-Luc Leblanc, salue une nouvelle fois les participants. Il passe en revue les faits saillants de la dernière année, marquée par une relance postpandémique, mais aussi par une hausse des coûts sans précédent de l'alimentation du poulet et du dindon. Il souligne également l'autre enjeu majeur de l'année 2022 : l'apparition de la grippe aviaire au Québec, qui a frappé chez plusieurs éleveurs. Aussi, il salue le travail des élus qui ont consacré de longues heures au renouvellement de la Convention de mise en marché du poulet et pour modifier les règlements sur la production et la mise en marché du poulet et du dindon. Finalement, il rappelle qu'après 10 ans à la tête de l'organisation, il a choisi de passer le flambeau à un nouveau président ou une nouvelle présidente. Les enjeux auxquels il a été confronté ont été nombreux, mais il y en aura d'autres dans le futur. Il demande aux éleveurs de rester uni derrière leurs élus qui ont besoin de leur appui pour faire face aux défis qui se présenteront.

## 4. RAPPORT DES ACTIVITÉS 2022

M. Pierre-Luc Leblanc en profite pour saluer et nommer les membres du conseil d'administration des Éleveurs de volailles du Québec, ici présents. Il les remercie de leur appui et de leur travail important réalisé au cours de la dernière année.

La directrice générale, M<sup>me</sup> Marie-Ève Tremblay, poursuit et présente le rapport d'activités 2022 qui est disponible sur Internet. Elle précise que le code QR imprimé sur les cocardes mène directement au rapport annuel de l'organisation.

Au niveau économique, l'année 2022 a été marquée par une forte croissance de l'allocation par rapport à l'année précédente, mais aussi par l'incapacité du Canada, dont le Québec, à réaliser 100 % de cette allocation. Les problèmes d'approvisionnement en poulet ont amené les EVQ à travailler plus étroitement avec les couvoiriers afin de mieux planifier les besoins de poussins. Le secteur du dindon a quant à lui été fortement ébranlé par la grippe aviaire qui a sévi pratiquement partout au pays. Au Québec, le dépeuplement des élevages a retiré environ 1,2 Mkg de la production. Ces kg s'additionnent à ceux que les éleveurs ne réussissent pas, année après année, à planifier. En 2022, plusieurs rencontres ont eu lieu afin de trouver des solutions à la sous-production.

Plusieurs dossiers réglementaires et liés aux conventions de mise en marché ont occupé les EVQ en 2022. Dans le dindon, la Régie a tenu deux audiences sur le prix du dindon femelle pour lequel des ajustements ont été versés aux éleveurs. Dans le poulet, il y a eu des négociations, des séances de conciliation et un arbitrage pour le renouvellement de la convention qui venait à échéance en décembre 2021. La position des EVQ est structurante pour la filière et les éleveurs. Elle reconnaît le travail des transformateurs en place et vise à mieux encadrer la relation d'affaires pour que l'éleveur et la province remplissent leurs obligations. Au niveau de la réglementation, le secteur du dindon arrive à la fin du processus d'approbation pour la mise en place des fiches de production. Dans le poulet, la modernisation de l'encadrement réglementaire suit son cours et les travaux se poursuivront en 2023 dans la foulée de la récente décision 12351.

# PROJET

En 2022, l'équipe des auditeurs a été impliquée très étroitement auprès des producteurs affectés par la grippe aviaire. Le taux de certification des fermes avicoles aux programmes de salubrité et de bien-être animal est encore de près de 100 %.

Finalement, les EVQ continuent le déploiement du portail des éleveurs et offrent de nombreuses formations aux éleveurs grâce notamment aux outils virtuels. Les EVQ se font également connaître auprès des députés provinciaux et fédéraux et participent aux activités de lobby organisées par les offices nationaux. Notons d'ailleurs la présence remarquée de l'organisation à Ottawa pour appuyer le projet de loi C-282 visant à protéger la gestion de l'offre dans les négociations d'accords commerciaux.

## **4.1 RÉTROSPECTIVE VIDÉO DES ACTIVITÉS DE COMMUNICATION**

Une vidéo des activités de communication 2022 est présentée.

## **4.2 RÉTROSPECTIVE VIDÉO DES ACTIVITÉS DE MARKETING POUR LE PROVINCIAL ET LE NATIONAL**

M<sup>me</sup> Corinna Fortin-Pop, coordonnatrice à la promotion présente l'orientation, les activités marketing réalisées et quelques résultats de visibilité pour les secteurs du poulet et du dindon en 2022 et termine sur les perspectives 2023. Une vidéo rétrospective des activités de promotion provinciale du poulet est présentée, de même qu'une vidéo sur la campagne nationale du dindon.

## **5. GRIPPE AVIAIRE : QUOI RETENIR DE L'ANALYSE DES CAS DU QUÉBEC**

Dre Manon Racicot, vétérinaire épidémiologiste principale de l'Agence canadienne d'inspection des aliments, présente la conférence « Grippe aviaire : Quoi retenir de l'analyse des cas du Québec »

Elle dresse d'abord un bilan des cas au Canada entre le printemps 2022 et le printemps 2023 selon 3 vagues successives. À l'échelle canadienne, la répartition géographique des grappes virales chez les oiseaux sauvages correspond à la répartition des grappes virales chez les oiseaux domestiques. L'équipe de Dre Racicot a effectué des analyses génétiques et épidémiologiques des 31 fermes infectées du Québec afin d'identifier les cas génétiquement connectés. Les enquêtes épidémiologiques ont permis d'identifier les périodes critiques et les sources de contamination probables. Pour minimiser les risques, les éleveurs doivent porter une très grande attention à la biosécurité.

## **6. BIOSÉCURITÉ : VIGILANT EN TOUT TEMPS**

M<sup>me</sup> Nathalie Robin, coordonnatrice des Audits et Programmes, présente les facteurs de risques identifiés en 2022 qui expliquent les éclosions de grippe aviaire. Elle explique ce que sont les mesures de biosécurité rehaussées, notamment les étapes pour entrer dans un poulailler et la disposition des oiseaux morts. Elle termine en indiquant aux éleveurs que de nombreux outils sont disponibles sur le site [evqdirect.ca](http://evqdirect.ca) des EVQ. En tout temps, les éleveurs peuvent contacter l'équipe des auditeurs. Ils sont tous formés pour accompagner les éleveurs lors d'éclosion de maladie.

# PROJET

## 7. ALLOCUTION DE M. MARTIN CARON, PRÉSIDENT DE L'UNION DES PRODUCTEURS AGRICOLES

Le président, M. Pierre-Luc Leblanc, accueille le président de l'Union des producteurs agricoles, M. Martin Caron. Ce dernier est en visioconférence. Il souligne les nombreux défis qu'a à faire face le secteur agricole, dont les producteurs de poulet et de dindon. Toutes les entreprises agricoles ont été frappées de plein fouet par la hausse fulgurante des coûts de production et la flambée des taux d'intérêt. En terminant, il félicite M. Leblanc pour les 10 années à la présidence des EVQ.

## 8. ALLOCUTION DE L'HONORABLE MARIE-CLAUDE BIBEAU, MINISTRE DE L'AGRICULTURE ET DE L'AGROALIMENTAIRE ET DÉPUTÉE DE COMPTON—STANSTEAD

Le président, M. Pierre-Luc Leblanc, introduit la ministre de l'Agriculture du Canada, M<sup>me</sup> Marie-Claude Bibeau. Dans son message préenregistré, elle débute son allocution en soulignant le départ de M. Leblanc à la tête des EVQ et le remercie pour son engagement inconditionnel envers le secteur. Elle exprime sa sensibilité envers les éleveurs affectés par la grippe aviaire, dont le nombre d'éclosions atteint des proportions historiques au pays. Elle assure que les fonctionnaires fédéraux continueront d'être présents pour appuyer les éleveurs et les aider à reprendre leurs activités. Elle invite les éleveurs à ne pas relâcher leur vigilance dans l'application des mesures de biosécurité. Finalement, elle souligne l'appui du parti libéral au projet de loi C-282 visant à enchâsser dans la loi la protection du système de gestion de l'offre et l'intention de son gouvernement de ne faire aucune nouvelle concession dans le cadre des prochains accords commerciaux.

## 9. ALLOCUTION DE BRIAN DOUGLAS, PRÉSIDENT DU CONSEIL DES PRODUITS AGRICOLES DU CANADA (CPAC)

Le président, M. Pierre-Luc Leblanc, présente Brian Douglas, président du Conseil des produits agricoles du Canada. Celui-ci livrera son message par visioconférence. Il aime participer aux assemblées générales annuelles des offices provinciaux sous gestion de l'offre parce qu'elles lui permettent de mieux comprendre les défis et les opportunités du secteur. En 2022, le CNPC a célébré ses 50 années d'existence. C'est sa création qui a permis l'établissement d'offices nationaux de la gestion de l'offre pour la volaille et les œufs. Une vidéo promotionnelle produite pour l'occasion est diffusée.

## 10. ALLOCUTION DES REPRÉSENTANTS DES PRODUCTEURS DE POULET DU CANADA (PPC)

Le président, M. Pierre-Luc Leblanc, invite M. Tim Klompmaker, président des Producteurs de poulet du Canada (PPC), et M. Michaël Laliberté, directeur général, à adresser quelques mots à l'assemblée. Au cours de l'année 2022, la demande pour le poulet a augmenté plus qu'attendu. Malheureusement, le secteur a souffert des problématiques d'approvisionnement en poussins empêchant les producteurs de réaliser toute l'allocation de production votée par l'organisation. La situation devrait se rétablir en 2023.

Les PPC ont été très actifs au niveau des communications et des relations gouvernementales. L'Office national a salué le maintien de la promesse faite par le gouvernement libéral de compenser les éleveurs sous gestion de l'offre pour les pertes de marché encourues lors des dernières négociations commerciales, mais réitère

# PROJET

qu'aucune nouvelle concession ne sera tolérée. À l'horizon, la menace d'une entente avec le Mercosur, et notamment le Brésil, plane sur le secteur. Il faut rester vigilant et à cet égard, il est important de suivre le cheminement du projet de loi C-282 au sein de l'appareil législatif canadien.

Il termine en soulignant la grande implication de M. Leblanc dans les dossiers des PPC pendant sa présidence des EVQ et le rôle de rassembleur qu'il a souvent joué auprès de ses homologues provinciaux.

## **11. ALLOCATION DES REPRÉSENTANTS DES ÉLEVEURS DE DINDON DU CANADA (ÉDC)**

Le président, M. Pierre-Luc Leblanc, introduit le président des Éleveurs de dindon du Canada, M. Darren Ference. Ce dernier était présent le 30 mars lors de la journée de producteurs de dindon. Dans son message préenregistré, il salue le départ de M. Leblanc avec lequel il a eu l'occasion de travailler pendant plusieurs années. Il passe ensuite en revue les travaux réalisés par l'office national dans la gestion de la grippe aviaire et pour l'avancement de la révision de la politique d'allocation commerciale nationale à laquelle participe très activement le Québec.

## **12. PERSPECTIVES ÉCONOMIQUES : LA LUTTE A L'INFLATION ET LE RISQUE DE RÉCESSION**

Le président, M. Pierre-Luc Leblanc, invite M. Sébastien Pouliot, consultant, à présenter une conférence sur les perspectives économiques pour 2023 et son impact sur le secteur agricole en général, et sur le secteur avicole en particulier. Ce qui retient son attention, c'est bien entendu la croissance économique au ralenti partout en Amérique du Nord. L'inflation généralisée des prix à la consommation se fait sentir partout dans le monde, forçant les banques centrales à hausser leur taux directeur. Il faudra attendre de voir l'impact sur la croissance et si, le ralentissement se concrétise, si le taux de chômage augmente. En agriculture, c'est le marché des grains qu'il faut surveiller, et l'impact de la guerre en Ukraine sur la capacité de ce pays à approvisionner le marché mondial.

## **13. SÉLECTIONS DES GAGNANTS 2022 DU PROGRAMME D'AIDE À LA RELÈVE DES EVQ**

M<sup>me</sup> Marie-Ève Tremblay fait la présentation du programme d'aide à la relève des EVQ dont l'objectif est d'appuyer l'entrée de jeunes producteurs dans la production de poulet. Parmi les candidatures reçues, 16 finalistes ont été retenus. Un tirage au sort a permis de sélectionner les cinq nouveaux récipiendaires de l'édition 2022 du Programme d'aide à la relève :

- Julien Brouillette – Ferme Avicole Albro inc., région 2
- Karl Lampron – 9418-3779 Québec inc., région 3
- Guillaume Fortier – Ferme Arclade inc., région 4
- Frédéric Larochelle – Ferme laitière et avicole Larochelle et Fils, région 4
- Tobias Ruckstuhl – Élevage Ruckstuhl inc., région 5

Nos félicitations à cette relève qui poursuivra le travail des générations précédentes afin d'assurer la pérennité de l'élevage avicole au Québec.

# PROJET

## 14. REMERCIEMENTS AUX ADMINISTRATEURS SORTANTS ET AUX EMPLOYÉES RETRAITÉES

Le président M. Pierre-Luc Leblanc fait l'hommage aux quatre administrateurs sortants. Il remercie ceux qui ont pris la décision, comme lui, de ne pas renouveler leur mandat. Il est important de reconnaître le dévouement et le travail de ces membres sortants du conseil d'administration des EVQ : M<sup>me</sup> Lise St-Georges, M. Louis-Philippe Rouleau, M. Martin Lemieux et M. Yves Leblanc. À chacun il livre un message d'appréciation plus personnel et leur souhaite le meilleur pour la suite.

Les EVQ ont également comme tradition de souligner le départ à la retraite des employés. Cette année, ce sont trois femmes comptant chacune de nombreuses années d'expérience au service des Éleveurs de volailles du Québec qui sont soulignées : M<sup>me</sup> Chantal Fortin, M<sup>me</sup> Monique Daignault et M<sup>me</sup> Odile Putod.

## 15. MOT DU PRÉSIDENT SORTANT

Afin de souligner le départ de M. Pierre-Luc Leblanc, on présente une vidéo rétrospective de ses 10 ans à la présidence des EVQ. Elle se termine avec un mot de plusieurs personnes du Québec, mais aussi d'autres provinces qu'il a côtoyées durant ces années. Plusieurs ont salué l'engagement et les convictions de M. Leblanc à défendre les intérêts des producteurs, sa passion pour le secteur et son engagement envers la gestion de l'offre.

Avec émotion, il se rappelle les moments forts de son mandat : les mois de négociations qui ont mené à la signature de l'entente opérationnelle du poulet, deux renouvellements de la Convention de mise en marché du poulet, la difficile gestion des allocations de production de poulet et de dindon pendant la pandémie de la COVID-19, entre autres événements. Il termine en mentionnant qu'il a aimé représenter les producteurs de poulet et de dindon auprès des parlementaires québécois et canadiens.

## 16. DIVERS

Aucun point n'est amené.

## 17. CLÔTURE DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

Sur motion dûment proposée par Mme Lise St-Georges et appuyée par M. Sylvain Lafortune, il est unanimement résolu de lever l'assemblée à 17 h.

---

**LE PRÉSIDENT**  
Pierre-Luc Leblanc

---

**LA DIRECTRICE GÉNÉRALE**  
Marie-Ève Tremblay